



Re vente maison avant saisie

Par **Pepitoche**, le **12/08/2022** à **13:22**

Merci pour votre reponse mais pourais je avoir plus de details car je ne comprend pas bien est ce le juge qui va trancher ou la banque a t elle tous les droits sachant que je suis en longue maladie professionnelle depuis bientot 2 ans et demie et serait mise a la retraite d office en attendant une 4 iem operation est prevue. L assurance du credit peut elle prendre en charge une partie du reliquat ? Bonne journée tous

Par **miyako**, le **12/08/2022** à **16:25**

Bonjour,

Tout cela dépend de votre contrat d'assurance ,sans plus de précisions ,impossible de vous répondre.

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **12/08/2022** à **19:26**

J'ajoute que l'assurance n'est pas là, habituellement, pour prendre du reliquat en charge, mais les échéances... Et certains contrats ne couvrent plus la maladie d'un retraite, car ses revenus ne baissent pas...

Relisez les conditions contractuelles.